

Au tribunal

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **71 (1932)**

Heft 34

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-224747>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

lè z'on derrâi lè z'autro, lè femalle lè pî ein dedein. On arâi djurâ on tropi de muton on dzo de groch'ouâ.

Potâ pètâve minço.

Tot d'on coup, on ôt lè mousse que brâmant :

— Lo préfet ! Vaicé lo préfet !

Se vo z'avâi vu lo capitaino. L'étâi asse bliian qu'onna tsemise de conseillié. L'arâi mî amâ vourê bourlâ tot lo velâdzo ein on iâdzo que d'î-tre quie.

L'è que lâi avâi lo préfet, lo syndico, la municipalità et tot lo tralala. Potâ l'è venu rodzo quemet on grattacu. Adan, s'è rappellâ on vilhio coumandement que l'avâi oyu dein son dzou-veno temps, i tré son sâbro, sè dresse su sè z'erpion et d'onna voix à fère tsesi ti lè carreau à duve z'hâore llicin, ie brâme :

— Arrd' à vo ! Contre le murr... murr !

Vo z'arâi faliu cein vère ! N'è rein de dere ! Ti clliâo sordâ et clliâo serveinte l'ant acheintu passâ lo soclio de l'autorità et sè sant trovâ alegnî quemet on cordî contre la mouraille, sein lo savâi. Et, quand lo préfet l'a zu passâ la rehiuva, l'a félicitâ Potâ ein lâi deseint :

— Respect por vo, capitaino ! Vo, omète, po lè coumandement vo lâi comprende oquie.

Et Potâ l'a repondu :

— Oï, l'è lo novi règlemeint que i'è recordâ !

Du cein, pè Guegnepiâo, n'ant pas étâ fotu de refère onna rehiuva dinse.

Marc à Louis.

JEUNE... NAGE.

*A la plage des Tourelles,
On vit mille blonds chérubins
Se presser sur les passerelles,
Bambins, grands amis des bons bains.*

*Chacun, prompt à nous satisfaire,
Voulant, habile et diligent,
Etant « en nage... » de le faire,
Gagner la médaille en nageant.*

*Ayant laissé plus d'un problème
Dans leurs cahiers, sans solution,
Les moins dissipés contraient même
Cinq minutes... d'in-natation.*

*Malgré leur frivole jeunesse,
Célébrons ici leur bonheur,
Il est juste qu'on les connaisse,
Car à tout baigneur tout honneur.*

*Que ces jeunes maîtres de l'onde
Sachent qu'on peut, avec culot,
Glaner des lauriers en ce monde,
Tout en restant le bec dans l'eau !*

*Et le vainqueur offrant sa gerbe
A ses parents, avec entrain,
Fit mentir l'absurde proverbe :
« Qui trop... en « Brasse... » mal étreint !*

Pierre Manaut.

LE TRÉSOR DE L'AVARE

LA petite ville de X. possède une maisonnette coquette. Elle est pourtant son qui vient d'être vendue pour une toute modeste, très humble et tient plutôt de la mesure que du palace. Elle n'a rien du confort moderne. Son toit n'est peut-être pas couvert de chaume, mais il n'en vaut guère mieux. Ses murs sont lézardés, fissurés, caducs, croulants. On l'appelle « la maison du trésor » et voici la raison qui lui valut d'être âprement disputée aux enchères tout récemment.

Elle appartenait à un vieil original qui avait toujours vécu solitaire et dont l'extrême avarice était légendaire. Quand on lui demandait ce qu'il faisait de l'argent qu'il gagnait ou qui lui échappait en héritage, il répondait : « Je le cache, je suis l'exemple de la fourmi qui ne songe qu'à amasser. C'est si bon d'économiser, d'épargner, de mettre de côté, de se priver de tout pour grossir son trésor secret ! » Invariablement, on lui disait : « Mais vous n'avez donc pas peur des voleurs ? » Et il répondait : « Je ne crains personne, nul ne peut trouver ma cachette ».

Ce vieux malin, fut finalement terrassé par

une paralysie générale. Un lointain héritier accourut avec empressement à son chevet et employa tous les moyens pour faire comprendre au malade qu'il était perdu, qu'il n'emporterait pas avec lui son magot et que, dans ce cas, mieux valait indiquer à son parent l'emplacement du trésor. Le vieil original répéta plusieurs fois la monosyllabe : « Din, din, din », en même temps qu'il tournait ses yeux avides du côté du jardin et que, de la main, il essayait vainement de désigner ce lieu. Dès qu'il fut trépassé, l'héritier se mit à chercher de tous côtés, à fouiller, à fouiller partout. Le jardin fut tourné et retourné, la maison explorée de fond en comble. Je ne sais si l'héritier finit par découvrir ce qu'il cherchait, mais dernièrement, il déclara qu'il en avait par dessus la tête de passer sa vie à la recherche d'un trésor introuvable et que, pour prendre un peu de repos, il allait vendre la bi-coque. Il la fit mettre aux enchères. Les amateurs affluèrent. Ce fut un riche propriétaire voisin qui la disputa avec le plus d'acharnement et qui l'obtint. On dit que l'héritier, après qu'il eût touché la somme, se retira en se frottant les mains, le visage éclairé d'un malin sourire.

Au tribunal. — Donc, vous avez volé... Avez-vous quelque chose à dire pour votre défense ?

— Je devais payer mon loyer...

— Eh ! bien, pendant trois ans, on ne vous enverra plus pour votre loyer.

AU FEU ! AU FEU !

DANS un recoin gauche de ma cervelle — ne croyez pas ma tête carrée, s'il vous plaît, — j'ai rélégué quelques souvenirs authentiques vieux de huit lustres ; sont-ils dignes d'être publiés ? Je ne voudrais pas froisser des consciences, mais, dans ce temps-là, la vigne demandait moins de frais de culture, le vigneron vendait son vin bon marché, le cafetier prenait un bénéfice minime, le consommateur appuyait le producteur mieux qu'aujourd'hui et... une légère émotion de temps en temps était chose courante et non répréhensible.

Un samedi d'un jour brumeux de novembre, au village de C., le « petit David » faisait une mise de chédail ; on offrait à boire aux miseurs et aux curieux et quand tout fut bouclé, chacun se remisa dans le grand porte-feuille, ainsi que le disait notre vénéré receveur du district. L'instituteur S., en bon voisin, avait rempli les fonctions de secrétaire ; son sommeil très lourd était coupé de rêves résultant du travail de la journée précédente et, à huit heures du matin, se réveillant brusquement, regarde sa montre et saute au clocher sonner l'école. Le malheureux n'avait pas pensé qu'on était au dimanche ! Quelques jours après, sans sourciller, je lui pose la question sur ce commencement d'incendie à C.

— Ah ! oui, c'était un feu de cheminée.

A E., un dimanche de grande chaleur, le grand porte-feuille se ferma à trois heures de l'après-midi sur l'instituteur dont je ne donne pas l'initiale — il vit encore et remplit actuellement dans une autre partie du canton de hautes fonctions paroissiales. A sept heures du soir, il ouvre un œil, puis l'autre et tous deux fixent le cadran de la pendule. Se croyant au lendemain matin, l'instituteur escalade en vitesse et en chemise les escaliers du clocher, puis tire la corde de toutes ses forces jusqu'au moment où la jeune régente, sa collègue, lui crie : « Mais que faites-vous donc ? » Trois jours après, le syndic chargé d'administrer une réprimande :

— Monsieur, vous allez trop souvent au café.

— En effet, monsieur le syndic, nous nous y rencontrons trop fréquemment !

Cher ami S., ce petit manquement n'a pas nuï à ton avancement et le Département a bien placé sa confiance. Vous, bon vieux camarade, ancien instituteur de E., la petite lacune d'antan a été réparée par de longues années d'excellents et sérieux services de bon pédagogue.

Nous arrivons au troisième cas dans le même rayon, mais causé par une émotion différente. C'était à L., le village des gens tout à fait sé-

rieux. Il y avait là comme régente une jeune fille trapue ayant comme le disait « Louis l'Amoureux » du bois devant la maison. Des jeunes de l'endroit la « guignaient ». Un samedi soir, on frappe à la porte de l'appartement de l'institutrice ; elle entr'ouvre très prudemment et un, puis deux, puis trois jeunes gens se glissent par l'interstice. Les jeunes étant du village, il n'y avait pas lieu d'appeler au secours, mais ils devenaient pressants et la serraient d'un peu près ; par un sursaut d'énergie, elle parvint à arriver près de la porte, sort, ferme à clé, puis monte au clocher mettre en branle la cloche d'alarme. Les pompiers surviennent en vitesse, le syndic les suit et demande tout essoufflé :

— Qui a sonné et où est l'incendie ?

La régente apparaît :

— C'est moi qui ai sonné et le feu est dans mon appartement ; prenez la clé, ouvrez et vous trouverez les coupables.

Les jeunes sortirent, moralement confus et physiquement comme des renards qu'une poule a pris.

Le syndic est décédé. Il y a quatre ans, je racontais l'anecdote en sa présence.

— Est-ce vrai, lui dis-je ?

— Oui, en tous points et à la séance de municipalité qui suivit, nous avons décidé d'envoyer à la régente une lettre de félicitations pour la remercier de sa présence d'esprit.

Julius.

La Patrie Suisse. — Dans la « Patrie Suisse » du 20 août : une étude illustrée de L. M. Sandoz sur l'aviculture en Suisse, une autre sur l'histoire du jeu d'échecs par P. Bonny ; une page évoque le château de Pléjouise ; des romans, des nouvelles, font de ce numéro un tout très complet.

A L'ÉCOLE

POUR terminer la classe, dit l'instituteur aux élèves du cours moyen, je vais vous poser quelques questions sur la leçon d'hygiène que je viens de faire et je verrai si vous m'avez bien compris. Quels sont les premiers soins à donner à un noyé ?

Les enfants hésitèrent et firent à tout hasard ces réponses qui prouvent surabondamment qu'ils n'avaient pas écouté un seul instant la leçon que l'on venait de leur faire :

— Il faut l'enterrer...

— Prévenir sa famille.

— Le garnir de fumier au mois de novembre.

— Bien le gauler, pour en faire tomber les noix.

— Comment appelle-t-on, reprit l'instituteur, les petites rougeurs, les boutons qui apparaissent sur le nez des personnes qui ont pris de mauvaises habitudes d'intempérance ?

Les enfants restaient interdits.

— Voyons, je vous ai expliqué tout à l'heure ce que c'était. Personne n'a entendu ?

Tout à coup, Durand se lève, claque des doigts pour indiquer qu'il est prêt à fournir une réponse. D'un geste de la tête, l'instituteur fait comprendre à l'élève Durand qu'il peut parler et celui-ci déclare :

— Ce sont des boutons de « culotte ».

On passe à la récapitulation des dernières leçons de géographie. L'instituteur montre du doigt, sur la carte, un petit Etat de l'Europe centrale.

— Qu'est-ce que cela ? demande-t-il.

Cette fois c'est Dupont qui répond :

— C, c'est un ongle sale.

Enfin, on passe à l'histoire naturelle.

— Quel est l'animal qui produit la laine ?

— Le mouton.

— Très bien. A toi, Robinet. Quel est celui qui produit le jambon ?

— Le charcutier, monsieur.

— Elève Poivret, qu'est-ce qu'un caneton ?

— Le caneton est le petit de la cane.

— Très bien. Et qu'est-ce qu'un hannelton ?

— Un hannelton, eh bien, c'est... c'est le petit de l'âne.